

Climat : les francophones s'échauffent

ENVIRONNEMENT La Fédération des étudiants francophones a lancé un appel

- ▶ Les étudiants francophones sont de plus en plus nombreux à se mobiliser.
- ▶ Les jeunes appellent à une grève générale.

Pour les observateurs du mouvement et ceux qui sont en contact avec les principaux concernés, c'est sûr : il y aura davantage de jeunes à marcher pour le climat ce jeudi 24 janvier qu'il n'y en avait la semaine dernière. Et si neuf manifestants sur dix étaient des jeunes Flamands, « la proportion devrait passer à huit Flamands et deux francophones », prédit Carine Thibaut, responsable du département campagne au CNCN-11.11.11. Les choses ne se limiteront pas aux manifs de jeudi : le 15 mars, on devrait assister à une véritable grève pour le climat, sans doute déclinée par province - notamment afin de permettre aux plus jeunes de participer -, aussi bien dans les écoles que dans des entreprises.

La mobilisation est en plein décollage du côté francophone. Et elle ne touche pas que les élèves du secondaire, la Fédération des étudiants francophones (FEF) a lancé un appel à la mobilisation : « La jeunesse a faim de changement, soif de politiques plus ambitieuses et se donne les moyens d'y parvenir, dit-elle. En quittant leur école pour aller ma-

nifester dans l'espace public, ils passent de la théorie démocratique à la pratique de la démocratie. » Reste qu'en période d'examens, suivie d'une semaine de congé, il n'est pas certain que les circonstances soient les plus favorables pour lever des foules du côté des unifs et des hautes écoles. Contrairement à la VUB qui a invité son personnel et ses étudiants à participer aux manifestations, aucune université francophone n'a pris officiellement position sur la question. Il ne faudra pas seulement tourner

les regards vers Bruxelles. Ce jeudi à Liège, une douzaine d'élèves de plusieurs écoles appellent à un rassemblement « pour notre avenir et donc pour notre planète ». Objectif : « Noircir » la place Saint-Lambert, « pour faire un maximum de bruit ».

Les filles montent au front

Pourquoi l'affaire a-t-elle d'abord pris racine en Flandre ? Certains jugent qu'on y est plus ouvert sur le monde anglo-saxon. Or, l'idée de la grève scolaire pour le climat a été lancée par la

jeune suédoise Greta Thunberg, devenue une star mondiale. Elle a été appelée à prendre la parole (qu'elle ne mâche pas) au dernier sommet mondial sur le climat et fera de même au Forum économique de Davos. En Belgique, les choses progressent vers le sud, à la faveur notamment des jeunes issus de couples bilingues, ou de francophones qui fréquentent

une école flamande.

D'autres ont une interprétation moins flatteuse. « Du côté flamand, la volonté est bien plus ancienne de travailler sur l'éducation au développement durable, avec des conseillers pédagogiques spécialisés en la matière, analyse Yves Reinkin, administrateur de l'ASBL Education et formation au développement durable. Du côté francophone, cela relève davantage du volontarisme des directions ou des enseignants. Il y a eu des efforts, mais le développement durable reste encore le parent pauvre. Par ailleurs, l'idée de faire entrer la matière à l'école souffre aussi de la séparation des pouvoirs du côté francophone : l'environnement relève des Régions, l'enseignement de la fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont des difficultés qu'on ne trouve pas du côté flamand. »

Autre caractéristique du mouvement : il est très féminin, relève Thibaut. « A chaque génération, les filles s'autorisent de plus en plus de choses, détaille Thibaut. Elles prennent la parole, elles sont prêtes au leadership. » Le mouvement des étudiants est sans leader, mais pas sans organisation. Pour assister aux manifs sans risquer les foudres de leur direction, des élèves organisent des « tournantes » et désignent, de semaine en semaine, des manifestants différents. Dans des établissements, les étudiants négocient directement

avec la direction. ■

MICHEL DE MUELENAERE

EN CAS D'ABSENCE

Deux cas de figure

Que risquent les jeunes manifestants en regard de la législation sur l'obligation scolaire ? Deux cas de figure sont envisageables. Ou bien leur présence est organisée par l'école - dans le cadre d'un projet pédagogique lié aux cours d'éveil par exemple - ou bien ils y participent, en solo, sans le blanc-seing de l'établissement. Dans le premier cas, aucun souci, l'élève reste sous la responsabilité de l'école. Dans le second, même avec l'accord des parents, le jeune est réputé être en délicatesse avec l'obligation scolaire. Il est considéré en « absence injustifiée » (sauf s'il a un mot d'excuse). La direction de l'école est obligée d'inscrire l'absence injustifiée dans ses registres. Certaines l'assortissent d'une retenue et d'un échec aux tests éventuellement prévus ce jour-là. D'un point de vue légal, les absences injustifiées sont tolérées jusqu'à 9 demi-jours par année scolaire. Au-delà, elles seront rapportées aux services de contrôle avec pour conséquence la mise en route d'une procédure d'« accrochage scolaire ».

E.B.